

FACTURE N°

17

BOVYN DEBACKER
48, rue Gauthier de Rumilly
80000 AMIENS

M EARL BLEYER scrlc
a pommarède

n° TVA intracommunautaire

EXACOMPTA

le 22-10-2025

PARTAGE 2025					
LOCATION Bail a l'hectare					
du 01/07/2020					
6655,25 x 123,06 : 122,55		6682,95			
Chambre d'agriculture		234,			
Location PESCADOÏRES.					
1405,77 x 123,06 : 122,55		1471,62			
Chambre d'agriculture		63,50			
		8392,07			

RÈGLEMENT pour le

Conditions d'escompte pour paiement anticipé

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Code de Commerce - Article L441-6 / Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012)